

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023-011**

Nombre de conseillers :

En Exercice : - 18
Présents : - 11
Votants : - 14
Dont 03 pouvoirs

L 'AN DEUX MIL VINGT TROIS

Le MERCREDI 20 AVRIL à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHIRENS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la Mairie, sous la présidence de Mme Christine GUTTIN, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2023.

PRESENTS : Mmes MM. Christine GUTTIN, maire, Jacques IVOL, Sylviane COLUSSI, Lilyan DELUBAC, Karine LETELLIER, Jean-Claude JULLIN, adjoints ; Arlette BERNARD, Maxime CIARDULLO, Bernard LY, Marie OLIVER, Olivier ROBERT, conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mmes M. Eléonore BEL, Stéphanie BOSQUET, Rodolphe STEPHANE, conseillers municipaux, ayant respectivement donné pouvoir à Mes LETELLIER, OLIVER et BERNARD.

ABSENTS : Mmes MM. Julia BESSON, Pierre CARRE, Maud GIROUD-GARAMPON, François LADET, conseillers municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme COLUSSI.

OBJET : AMENAGEMENT DE VOIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR DES TRAVAUX DE SECURISATION ET REFECTION DES VOIRIES COMMUNALES N°25 (rue du Haut Gayet) et N°21 (Route de la Garangère)

Madame le Maire rappelle le programme d'investissement pluriannuel sur les voiries communales, défini par les élus au cours d'une visite des différentes voiries communales.

Sur l'année 2023, et selon la priorité définie, des travaux de sécurisation et de réfections des voiries communales n°25 dite Rue du Haut Gayet et n°21 dite Route de la Garangère sont programmés.

Le coût estimatif de ces travaux s'élève à 87 924€50 H.T.

Madame le Maire présente le projet, dont la réalisation commencerait au 4^{ème} trimestre 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de CHIRENS :

- **ACCEPTÉ** le projet de travaux de sécurisation et de réfection des voiries communales N°25 dite Rue du Haut Gayet et N°21 Route de la Garangère, dans le cadre du programme d'investissement pluriannuel sur les voiries communales sur l'année 2023, dont le coût estimatif des travaux s'élève à 87 924€50 H.T.
- **SOLLICITE** une subvention départementale.
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous documents permettant de mener à bien ce marché de travaux.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Fait à CHIRENS le 20 avril 2023

Christine GUTTIN,
Maire de Chirens

